

POUR L'AVENIR DU TRAVAIL SOCIAL



**TOUTES ET TOUS EN GREVE
LE 8 SEPTEMBRE**

NOS REVENDICATIONS

Nous EGATS réaffirmons notre détermination à défendre le travail social et revendiquons :

- L'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social,
- La revalorisation statutaire et salariale pour l'ensemble des diplômés du niveau V au niveau I,
- La reconnaissance immédiate des Diplômes d'État validés par 3 années de formation au niveau II du Registre National des Certifications Professionnelles,
- Le reclassement des Assistant-e-s sociaux -ales, Educateurs-ices spécialisé-e-s, Educateurs ices de jeunes enfants et Conseiller-e-s en économie sociale et familiale en catégorie A de la Fonction

L'intersyndicale des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS) appelle l'ensemble des actrices et acteurs du travail social exerçant dans le public et dans le privé à rester mobilisés cet été en signant massivement la pétition contre le projet de ré-architecture des formations et à participer le 8 septembre à la grève unitaire pour la défense de nos métiers, de nos emplois, de nos formations et de notre éthique professionnelle.

Nous, professionnel-les du social et du médico-social, salarié-es dans le privé ou dans les 3 fonctions publiques, Etat, Territoriale et Hospitalière, tirons la sonnette d'alarme. Notre secteur va mal, il est à un tournant de son histoire ! Lorsque nous échangeons entre collègues de l'ASE, de la PJJ, de l'éducation nationale, des services sociaux départementaux ou municipaux, de l'hébergement, de la prévention spécialisée, de la psychiatrie, de l'insertion ou de la petite enfance, le constat est sans appel, nous subissons toutes et tous la même offensive visant à démanteler le travail social dans son ensemble !

Dans le privé, le financement du travail social devient, dans bien des cas une variable d'ajustement. Les politiques austéritaires conduisent de multiples collectivités territoriales à réduire les subventions voire même, à déconventionner des pans entiers de l'action sociale comme la prévention spécialisée. Sous couvert de modernité, le recours aux appels à projet s'institutionnalise. Les associations sont placées en concurrence les unes contre les autres. Les fusions, les absorptions et les licenciements économiques fragilisent le tissu associatif. Pour accompagner ces transformations et organiser la compétition entre les salarié-es, le patronat associatif a annoncé sa volonté de modifier l'environnement conventionnel et se saisira de la loi EL KHOMRI pour liquider nos droits et acquis sociaux.

Dans le public, le contexte n'est guère plus reluisant, le manque de moyens se traduit par une intensification du travail. Les délais de prise en charge des publics accompagnés sont, dans bien des cas, trop longs pour répondre à l'urgence sociale résultant de plusieurs décennies de politiques libérales et d'exclusions. Les services publics sont également menacés par l'intronisation du « lean management ». Après avoir réalisé des ravages psychologiques et humains à Pôle Emploi, France Telecom ou la Poste, ce management désincarné basé sur la recherche du résultat à tout prix frappe aux portes des services sociaux...

Publique type et la traduction dans les Conventions Collectives pour le privé.

- Un véritable déroulement de carrière en catégorie A pour les conseiller-e-s sociaux éducatif-ive-s,
- La définition de politiques sociales à hauteur des besoins des populations, quelques soient leurs lieux d'habitation,
- Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux,
- Le refus des recours aux appels à projet et le maintien des conventions pluriannuelles par les collectivités territoriales pour financer les associations,
- L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social
- La défense et l'amélioration des Conventions collectives de nos secteurs,
- Pour les étudiant-es : des financements nécessaires pour le paiement des gratifications de stage et des moyens pour les établissements de formation pour exercer leurs missions.

Dans ce contexte de régression sociale, les entrepreneurs du social, organisés dans des clubs tel que le Mouves ou Convergences, essaient d'émerger et de tirer leur épingle du jeu. Ils entendent redessiner les contours du de notre secteur en créant un véritable « social business » rentable et profitable. Pour les encourager et introduire le monde de la finance dans le social, le gouvernement n'est pas à court d'imagination. Depuis le 16 mars 2016 et jusqu'au 31 mars 2017, le contrat à impact social, nouveau produit financier est proposé sous la houlette de Mme Pinville et de Macron. Avec ce nouveau mode de financement, les banques, les fondations ou les fonds de pension vont pouvoir spéculer sur nos activités professionnelles... Cette marchandisation ira de pair avec une course aux résultats et l'exclusion des populations les plus précaires...

Pour enfoncer le clou de la démolition du travail social, le gouvernement prévoit de redessiner l'architecture de nos diplômés. Le processus de pseudo-consultation engagé avec la CPC (Commission professionnelle Consultative) est conduit à marche forcée par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. En organisant la destruction de l'ensemble des diplômés et des métiers du travail social, le gouvernement souhaite déqualifier nos professions, abaisser le coût du travail et nous transformer en technicien-nes interchangeables. **La défense de nos métiers n'est pas une défense corporatiste, mais au contraire, une défense pour des services publics et des services sociaux de qualité, à la hauteur de l'urgence sociale.**

Pour nos publics, pour l'intérêt des professionnel-les, pour l'intérêt général, nous appelons la population, tous les travailleurs-euses sociaux, les agents-es administratifs, les psychologues, les ouvrier-es, les conseiller-es d'insertion, les formateurs/trices, les étudiants-es du secteur social syndiqués-es ou non syndiqués-es, les élus-es et les citoyens-nes :

- à signer la pétition « pour l'avenir du travail social » disponible en ligne ici : www.egats.fr
- à participer à la grève et la mobilisation du 8 septembre 2016

